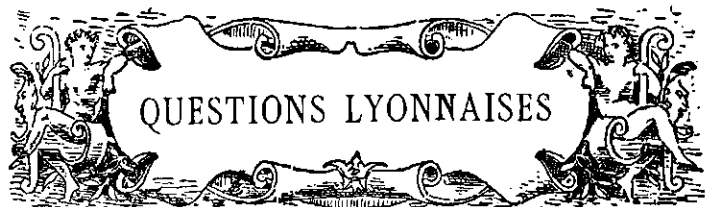


LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GENIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



L'AMÉLIORATION

DE LA RIVE GAUCHE DE LA SAONE ET LE QUARTIER DES CÉLESTINS

Dans notre numéro du 16 juillet, nous avons donné des renseignements détaillés sur le nouveau projet de transformation du quartier des Célestins.

La réalisation d'un tel programme amènera évidemment une amélioration sérieuse, mais il est regrettable que l'on n'envisage pas le problème avec plus d'ampleur, c'est-à-dire que l'on ne cherche pas à compléter l'œuvre d'assainissement par la réfection des masses insalubres qui avoisinent les bords de la Saône, masses comprises dans l'espace limité par la rue Grenette, les quais, la place Bellecour, les rues Saint-Dominique, Centrale et Mercière.

Il est inadmissible, en effet, que l'on se résigne à maintenir en plein centre de Lyon ces masures d'un autre âge, dont l'état de délabrement, la vétusté et la construction défectueuse constituent, en somme, un foyer d'infection et de contamination pour le reste de l'agglomération lyonnaise.

Certes, il faudra engager des dépenses assez considérables pour mettre notre cité dans de meilleures conditions hygiéniques, et ce travail sera une œuvre de longue haleine. Mais, d'une part, ces frais considérables, qui se justifient mieux que d'autres plus somptueux, ne seront pas de l'argent perdu, et, d'autre part, c'est en profitant de toutes les occasions de remaniements partiels que l'on peut accentuer et développer les opérations d'assainissement en réduisant les sacrifices au strict minimum.

Car il ne faut pas oublier qu'il est, en fin de compte, extrêmement coûteux de se reprendre à plusieurs fois, morceau par morceau, quand il s'agit de réaliser une combinaison d'ensemble.

MM. H. Carrel, Gaspard André et Edouard Bissuel avaient fort bien compris la question lorsque, il y a une trentaine d'années, ils ont soumis à la Municipalité un projet très étudié, qui, s'il avait été exécuté, aurait non seulement assaini ces vieux quartiers du Centre, mais aussi embelli considérablement notre ville, pour ainsi dire sans bourse délier, puisque, à ce moment, une Société était prête à prendre à sa charge l'exécution des travaux, en ne faisant qu'un appel modeste au concours financier de la Municipalité.

L'Administration communale, après avoir une première fois approuvé en principe les propositions de nos distingués concitoyens, s'en désintéressa plus tard, et les promoteurs, insuffisamment encouragés, finirent par abandonner leur idée grandiose.

En tout cas, il ne faut pas retomber maintenant dans l'erreur trop souvent commise qui consiste à n'élaborer les projets que tranche par tranche, le système des « horizons bornés » étant, en réalité, le plus mauvais et le plus infructueux quant aux résultats à attendre, comme aussi le plus coûteux ;

cela ne veut pas dire, cependant, que les travaux doivent être commencés simultanément partout à la fois.

Nous demandons donc à ce que le Service de la Voirie étudie dès maintenant un programme plus complet en vue de transformer le quadrilatère en cause, étant entendu, toutefois, que toutes les dispositions utiles seraient prises dans le but d'éviter d'apporter des perturbations au régime des habitations, les appartements à loyers bon marché étant actuellement assez rares.

**

Mais, nous dira-t-on, comment se peuplera le quartier neuf, les nouveaux immeubles, qui coûteront d'autant plus cher que l'opération aura eu plus d'importance, ne pouvant convenir qu'à une clientèle restreinte, c'est-à-dire à des locataires pouvant payer un prix relativement élevé, clientèle qui se fixe de préférence sur des voies publiques à grande circulation, surtout quand il s'agit de magasins de luxe ou de détail ?

Nous répondrons à cela qu'il faut aussi tabler sur l'installation dans ces maisons nouvelles de toute une partie de la population aisée, qui s'accommoderait d'autant mieux de la résidence tranquille que leur procurerait le quartier rénové, qu'elle y trouverait également tous les agréments et facilités du fait de leur proximité du centre de la ville.

D'ailleurs, notre intention est également de proposer l'édification, en un coin convenablement choisi de la partie reconstruite, par exemple, place des Jacobins, angle rue Centrale, du fameux hôtel principal des Postes, Télégraphes et Téléphones, ce qui apporterait le mouvement et la vie dans cette région et y attirerait, sans aucun doute, certaines catégories de commerçants. En outre, l'hôtel du Gouverneur militaire pourrait être installé sur l'une des nouvelles rues, par exemple au coin de la place Bellecour et de l'artère à créer entre la rue Louis-le-Grand et la place des Célestins.

On ne peut nous objecter que cette situation ne serait pas suffisamment centrale, puisqu'elle ne serait, en réalité, qu'à 100 ou 150 mètres au plus du grand bureau actuel de la rue des Archers.

Du reste, si l'on voulait toujours placer certains services publics au milieu de la ville, on serait conduit à chercher à centraliser sur la place des Cordeliers les établissements de la Bourse, la Mairie, la Préfecture, les Postes, etc., etc., et il est inutile d'insister sur l'impossibilité matérielle et pratique d'une telle conception.

**

En résumé, notre programme permettrait la disparition des vieilles ruelles du Petit-David, de la Monnaie, des anciennes rues de la Préfecture, Ecorche-Bœuf, etc., etc. Une nouvelle grande rue à aspect monumental relierait les rives de Saône, en face le pont du Palais de Justice, à la place des Jacobins ; les rues Thomassin, Ferrandière et Tupin seraient prolongées jusqu'au quai Saint-Antoine, et la rue Mercière, convenablement élargie, viendrait se joindre à la façade ouest de la place des Jacobins, également agrandie. Quant aux modifications à réaliser entre cette place et Bellecour, elles pourraient être, à quelques rectifications de détail près, conformes à celles proposées actuellement par les initiateurs des transformations du quartier des Célestins.

Nous souhaitons vivement que nos indications et propositions soient prises en sérieuse considération.

SINED.

Une Solution à l'Insuffisance des Logements pour Familles nombreuses

Nous avons plusieurs fois inséré des communications de la Grande Famille de Lyon, cette œuvre intéressante qui vient en aide exclusivement aux familles composées d'au moins sept personnes, pour lesquelles se pose si souvent, avec ses multiples difficultés, l'angoissant problème du logement.

A une époque où l'on constate irréfutablement la diminution de la natalité, où l'on s'efforce de remédier à ses redoutables conséquences, où le législateur semble se préoccuper des moyens d'encourager la repopulation, il est surprenant et douloureux de voir quelles difficultés les familles nombreuses d'ouvriers éprouvent à trouver un logis convenable et hygiénique, et de quel ostracisme elles semblent frappées dans bien des cas.

En raison de l'effort qui s'accomplit à Lyon pour la création, sous diverses formes, d'habitations ouvrières, et en raison surtout de ce fait que, dans la plupart des projets, les auteurs se bornent à un type de logement à peu près invariable, et pour familles restreintes, nous avons pensé que, pour bien connaître les besoins essentiellement variés auxquels devait réellement répondre une maison pour familles d'ouvriers, nul n'était mieux qualifié que le Président fondateur de la Grande Famille de Lyon, avec lequel nous avons pu nous entretenir au siège de cette Société, 28, rue de la République. Avec toute l'ardeur et la conviction communicative qu'il dépense généreusement en faveur de cette œuvre, l'aimable M. Simon Berne nous a d'abord exposé les considérations d'ordre général dont il y a lieu de tenir compte avant tout pour la construction d'habitations ouvrières.

« L'ouvrier chargé de famille, nous dit M. Berne, ne pouvant payer la location d'un logement suffisamment grand et salubre, comment concilier les exigences d'une habitation, physiquement et moralement saine, avec les facultés du locataire ouvrier ?

« Quel est, en effet, le gain moyen quotidien d'un ouvrier, non spécialisé, d'un manœuvre ? Il ne dépasse pas, à Lyon, 4 fr. 50, soit, pour 300 jours de travail, 1.350 francs ; et comme des chômages ne manqueront pas de se produire, admettons, pour ne pas modifier notre base de calculs, qu'ils soient compensés par les travaux à domicile de la mère.

« Cette famille vivra dans une ou deux petites pièces, d'un loyer de 10 à 25 francs par mois, couramment de 16 francs, ou 192 francs par an. La location déduite, il restera 1.158 fr. pour subvenir à toutes les autres dépenses : nourriture, habillement, chauffage, imprévu, ce qui, pour une famille de sept personnes (chiffre minimum de celles que la Grande Famille aide), donne 0 fr. 45 par jour et par personne.

« Si la famille se compose de dix membres, ses ressources, après prélèvement du loyer, seront de 0 fr. 32 par personne. Dans ce cas, pourrez-vous m'objecter, il peut arriver que les plus grands des enfants soient occupés à un travail plus ou moins maigrement rétribué.

« Mais le problème a une autre face : la Grande Famille, même si on lui en donnait les moyens par d'abondantes et généreuses souscriptions, ne le solutionnerait pas, arrêtée par la rareté des logements dignes de ce nom, et je ne crois pas que les habitations à bon marché, telles qu'elles sont conçues dans la plupart des cas, répondent aux nécessités de ce genre.

« La rapide création de nombreux immeubles s'impose donc, mais avec un programme quelque peu différent de ce qui s'est pratiqué jusqu'ici. »

Cette façon d'envisager la question ne manqua pas de nous intéresser vivement ; la *Construction lyonnaise* a d'ailleurs déjà signalé que, avec les tout petits logements, les habita-

tions ouvrières ne répondent qu'imparfaitement au but poursuivi, quels que soient l'ingéniosité et la talent des architectes. C'était donc pour nous une bonne fortune de recueillir des indications susceptibles de guider dans une nouvelle voie ceux de nos lecteurs que la question intéresse, et de leur faire connaître, pour qu'ils en tiennent compte dans leurs projets, les desiderata spéciaux auxquels ils auraient à donner satisfaction pour créer, dans des proportions déterminées et à des conditions établies d'avance, les logements pour familles nombreuses.

M. Simon Berne a une conception qui nous semble réalisable, la philanthropie désintéressée aidant, de la solution à ce grave problème : il nous en a développé ainsi les grandes lignes :

« Une Société de construction qui accepterait, pour son capital, un rendement limité à 3 %, et qui recevrait de la Municipalité une subvention de 1 % sur le capital employé, ainsi qu'une récente loi le permet, pourrait, en faisant bénéficier de cette subvention les seules familles nombreuses, leur donner, au prix de 235 francs l'an, ou 19 fr. 60 par mois, un appartement composé de trois pièces avec cuisine, water-closet et les autres commodités que l'on trouve généralement dans ces immeubles collectifs : jardin, terrain de jeu, étendage du linge, descente automatique des résidus de la cuisine, etc.

« Et, quand cette location serait encore trop lourde pour l'occupant, la Grande Famille viendrait lui donner son aide.

« Je vous fais en passant remarquer que nous supposons que les deux tiers seulement de la surface habitée seraient affectés aux logements pour familles nombreuses.

« Se trouvera-t-il des capitalistes grands, moyens ou petits, acceptant de pratiquer la philanthropie sous forme de placements immobiliers à 3 %, quand il s'agit de combattre la tuberculose, la mortalité infantile, la dépopulation, le vice et la débauche, fruits du taudis, et de mettre un frein à l'augmentation des dépenses de l'Assistance publique ?

« Oui, à Lyon, cela se trouvera. Il suffira que le mal et le remède soient connus et compris.

« Le moment est propice pour en faire la tentative. On reconnaît enfin, un peu tard, que les logements dits ouvriers n'ont encore abrité que des ouvriers de condition relativement aisée, et non ceux que leur situation précaire et leurs charges de famille rendent plus particulièrement intéressants ; il souffle un vent généreux de réparation et de justice.

« Une féconde émulation stimule l'initiative privée. Capitalistes riches et moyens, collectivités, mutualités voient dans ce placement assuré la meilleure arme contre la dépopulation, et le salut de la patrie.

« Les Caisses d'Épargne, partiellement émancipées de la tutelle de l'État, trouvent là un placement rationnel des économies populaires. La libérale Caisse d'Épargne de Lyon donne l'exemple ; les Sociétés édifiées sous son patronage peuvent servir de modèle. Nulle déception d'ordre financier ou technique n'est à redouter. »

Si nous avons fidèlement exposé les moyens que M. Simon Berne considère comme efficaces pour améliorer les conditions d'habitation des familles pauvres, nous n'avons pu traduire l'entraînante conviction de sa parole. Nous espérons néanmoins avoir montré à nos lecteurs la possibilité de faire de ce programme des applications pratiques. Si, pour ces logements, où l'espace et les judicieuses dispositions hygiéniques sont d'autant plus nécessaires qu'ils sont destinés à des familles nombreuses, les loyers doivent être un peu élevés, les risques du propriétaire se trouveraient en somme réduits, car ces locaux ne resteraient jamais sans emploi et l'appoint de la Grande Famille constitue en quelque sorte une garantie de l'exact paiement des loyers.

CARNÜTENSIS.

LES RÉCOMPENSES
DE L'ÉCOLE NATIONALE DES BEAUX-ARTS

Prix de Paris. — M. BERTOLA ; 2° prix, M. GRANGER.

Prix d'honneur : Mlle L'HOMME Madeleine.

Prix Bellemain, M. REVoux ; prix de Muthuon, Mlle RAILLON ; prix Miaudre-Guetty, Mlle CHOREL ; prix Dufraine, M. RENARD ; prix Cécile-Prost, M. SALENDRE.

Livrets décernés par la Société Lyonnaise des Anciens Elèves : Mlle MALBERT, M. FIARD, M. SYLVESTRE, Mlle REVOLON, M. CHARRIN.

Peinture (1^{re} division). — Premier prix, Mlle MALBERT ; rappel de 2° prix, Mlle TESTON ; 2° prix, Mlle RAILLON.

Portrait dessiné : Premier prix, Mlle RAILLON ; 2° prix, M. FAVRE ; 2° division : premier prix, Mlle L'HOMME ; 2° prix, M. CHARRIN ; 3° prix, M. GUERRIER. *Portrait peint* : premier prix, Mlle L'HOMME ; 2° prix, M. CHARRIN. *Esquisses de l'année* : premier prix, Mlle BERNARDIN ; 2° prix *ex æquo*, Mlle MALBERT, M. FAVRE.

Sculpture (1^{re} division, *Figure*). — Premier prix, M. BERTOLA ; 2° prix, M. SALENDRE ; 3° prix, M. FIARD ; 2° division (*figure antique*) : premier prix, M. LOISEAU. *Esquisses de l'année* : prix, M. BERTOLA ; rappel de prix, M. SALENDRE.

Architecture. — Section supérieure : 2° prix, M. LABROSSE ; section élémentaire : premier prix, M. FAVROT ; 2° prix, M. DROUAT.

Prix de la Société Académique d'Architecture, fondation Bissuel : M. LABROSSE.

Fleur. — Division spéciale. — *Peinture* : premier prix, Mlle GODELLE ; 2° prix, Mlle REVOLON. — 2° division (dessin) : premier prix, M. CHOMETTE ; 2° prix *ex æquo*, MM. FACHAT, COCARD. — *Composition appliquée aux tissus* : 1^{re} division : premier prix, M. TRUCHE (Léon) ; 2° division : premier prix, M. LOUIS. — *Mise en carte* : 1^{re} division, premier prix, M. TRUCHE (Léon) ; 2° division, premier prix, M. LOUIS ; 2° prix, M. TRUCHE (Pierre).

Art décoratif. — *Dessin* : 1^{re} division : premier prix, Mlle L'HOMME ; 2° prix, Mlle CERRINA ; 3° prix, Mlle BERNARDIN ; 2° division : premier prix, Mlle MARTINON ; 2° prix, Mlle FLAMIER. — Aspirants : premier prix, Mlle PICARD ; 2° prix, M. PICHON. — *Modelage appliqué à l'art décoratif* : division spéciale : 2° prix, M. ROSSAT ; 1^{re} division : premier prix, Mlle L'HOMME ; 2° prix, Mlle CERRINA ; 2° division : premier prix, Mlle MARTINON ; 2° prix *ex æquo*, Mlle FLAMIER et M. BOULLU.

Modèle vivant. — Premier prix, M. POUZOLS ; 2° prix, M. LOMBARD ; 3° prix, M. GONDRAND. — *Croquis* : premier prix, M. POUZOLS ; 2° prix, M. MONTANIER.

Anatomie. — *Sculpture* : 1^{re} division, Mlle CHOREL ; 2° division, M. CHARNAISE. — *Dessin* : 1^{re} division : premier prix, Mlle BERNAY ; rappel de premier prix, Mlle RAILLON ; 2° prix, M. CHARRIN ; 2° division, M. POUZOLS.

Perspective. — M. PRIOU.

Histoire de l'Art. — *Architectes* : premier prix, M. LABROSSE ; 2° prix, M. SYLVESTRE. — *Peintres, Sculpteurs* : premier prix, Mlle PERRIN ; 2° prix, Mlle CERRINA. — Concours oral : prix *ex æquo*, MM. LOMBARD et PABOT.

Histoire Générale et Littérature. — Concours oral, M. AUDIN.

Classe de Bosse supérieure. — *Figure* : premier prix, Mlle ROUX Marie ; 2° prix, M. MAJOREL. — *Croquis* : premier prix M. CHEVALLIER ; 2° prix, Mlle ROUX Marie ; 3° prix, M. GIMOND. — *Compositions* : premier prix, M. ROUX Roger ; 2° prix, Mlle ROUX Marie.

Ornement. — Premier prix, M. MAJOREL ; 2° prix, Mlle ROUX Marie. — *Compositions* : premier prix, M. CHEVALLIER ; 2° prix, M. PÉPIN. — *Croquis* : Mlle ROUX Marie.

Classe de Bosse élémentaire. — Prix *ex æquo*, MM. COTTET, GIROUSSE. — *Croquis* : Prix *ex æquo*, MM. GIROUSSE, BESSEYRIAS. — *Dessin géométral* : prix, M. COTTET. — *Géométrie théorique* : M. TERCINET.

LE NOUVEL HÔPITAL DE LYON

La Ville de Lyon a fait récemment éditer une brochure destinée à faire connaître les dispositions d'ensemble du projet de construction d'un nouvel hôpital à Grange-Blanche. Avec la bienveillante autorisation du Maire de Lyon et de M. Tony Garnier, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, auteur du projet, nous avons obtenu de M. Hemmerlé, administrateur de la Société Lyonnaise de Photochromogravure, éditeur de la brochure, communication des plans que nous publions à l'appui du texte, et des diverses vues, réservées pour notre prochain numéro. Nous leur en exprimons tous nos remerciements.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES. — Le projet de construction d'un nouvel hôpital, nécessité par la désaffectation de l'ancien Hôtel-Dieu, est situé sur l'emplacement du terrain dit « domaine de Grange-Blanche », sur la commune de Lyon, à Monplaisir.

La surface de ce terrain et d'environ 156.000 mètres carrés.

Il présente des différences de niveau assez notables, passant de la cote 177 à 190 environ. Cette configuration a pu être utilisée dans la composition du projet, qui comporte en effet trois niveaux d'établissement :

Services généraux, 177,50.

Groupement principal des pavillons, 181,50.

Pavillons des contagieux, 188.

Les services hospitaliers dont se compose le projet sont répartis suivant l'indication du tableau ci-dessous :

	NOMBRE DE LITS		
	Hommes	Femmes	Total
Médecine (360 lits), six services :			
Deux pavillons ¹ (1, 1), comprenant chacun deux services : un avec clinique, un de simple hospitalisation, 60 lits par service, soit	136	104	240
Un pavillon (2), comprenant deux services de simple hospitalisation, 60 lits par service, soit	68	52	120
Chirurgie (372 lits), six services :			
Deux pavillons (3, 3), affectés chacun à un service de chirurgie avec clinique, 62 lits par service, soit	72	52	124
Quatre pavillons (4, 4, 4, 4), affectés chacun à un service de chirurgie, 62 lits par service, soit	144	104	248
Gynécologie (42 lits) : Un pavillon (5) affecté à un service de clinique gynécologique.		42	42
Ophthalmologie (64 lits) : Un pavillon (6) affecté à un service de clinique ophtalmologique.	32	32	64
Maternité (84 lits) : Un pavillon (7) affecté à un service de maternité avec pavillon d'infirmier septique isolé		84	84
Dermatologie, Voies urinaires (128 lits) : Un pavillon (9) affecté à une clinique dermatologique et à un service de maladies des voies urinaires	64	64	128
Contagieux (150 lits) :			
Un pavillon (10) affecté à un service de clinique de contagieux	15	15	30
Deux pavillons affectés à deux services de contagieux, 60 lits par service, soit	60	60	120
Lits d'eau (18)			6
Agités (18)			6
Total des lits			1212

¹ Les chiffres entre parenthèses se rapportent au plan général.

Le projet prévoit au surplus :

(8) Un service de nuit	15
Deux salles de secours	32

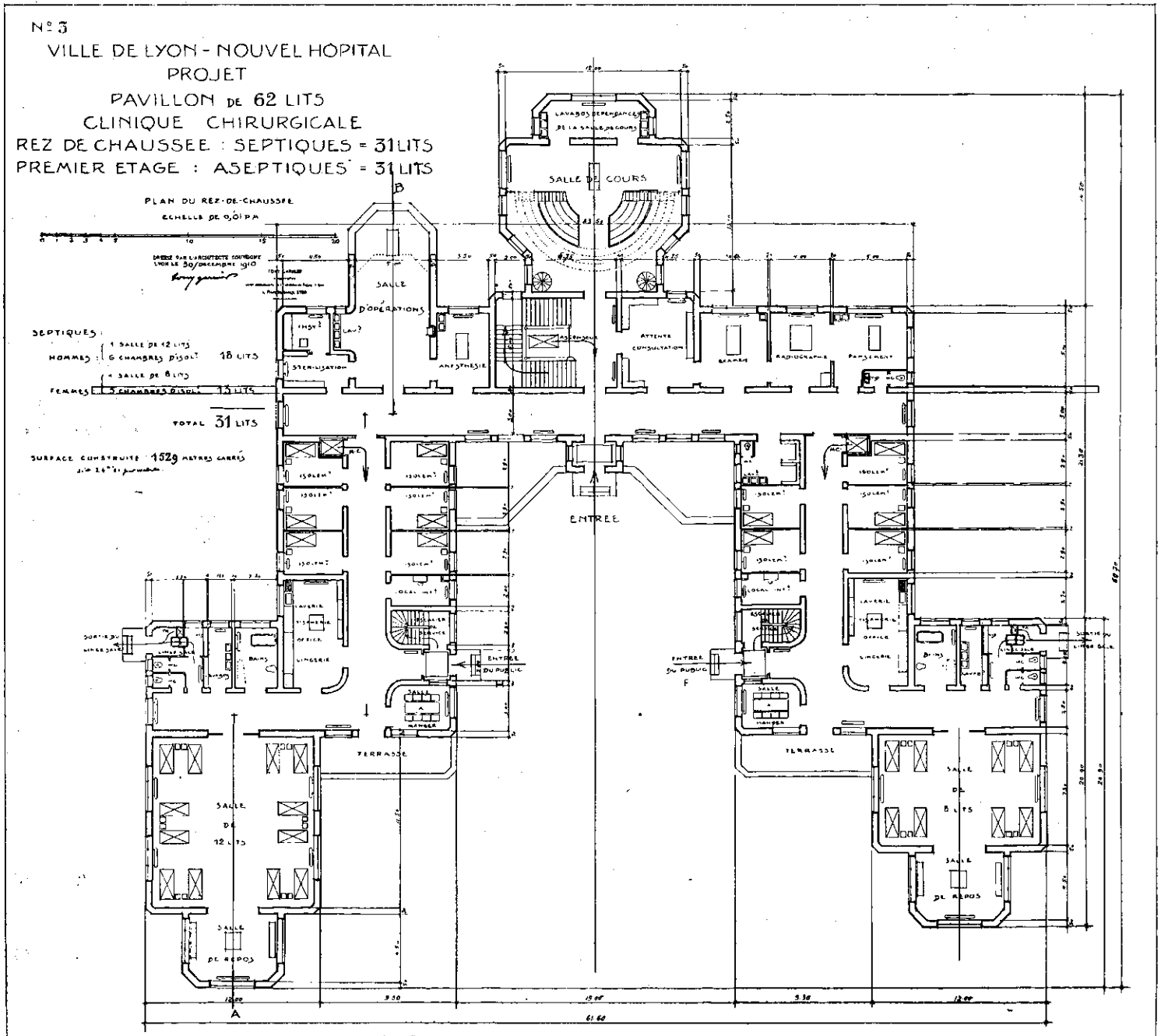
Et enfin, pour l'hospitalisation éventuelle du personnel :

(11) Infirmerie des religieuses	12
Infirmerie du personnel	10
Convalescents	12
Total des lits	1293

GROUPEMENT PRINCIPAL DE PAVILLONS. — Son accès est placé dans l'angle sud-ouest du terrain, au carrefour de jonction du cours Gambetta prolongé et de la grande rue de Monplaisir.

En 8 du plan est établi le pavillon d'entrée, comprenant un poste de gardes avec logement de gardien-chef, les bureaux de comptabilité d'entrée et de l'économat avec logement de l'économiste, le pansement de porte avec service de nuit (15 lits), quatre consultations, deux salles de secours de chacune 16 lits et le pavillon de l'internat (32 chambres).

Ce service d'entrée se complète par le pavillon à droite des



L'ensemble des services hospitaliers comporte, ainsi que l'indique le tableau précédent, 19 services, dont 8 avec clinique, et qui sont les suivants :

- 2 Cliniques médicales ;
- 2 Cliniques chirurgicales ;
- 1 Clinique gynécologique ;
- 1 Clinique ophtalmologique ;
- 1 Clinique dermatologique ;
- 1 Clinique de contagieux.

A ces cliniques, il convient d'ajouter la clinique d'anatomie et de dissection, jointe au service des morts, en 17 du plan, ce qui porte à 9 le nombre de cliniques prévues par le projet.

grilles d'entrée, attenant à la Maternité (7 du plan), renfermant la conciergerie avec logement du concierge et un bureau de postes, télégraphes et téléphones. Les 13 pavillons : entrée, maternité, médecine (3 pavillons), chirurgie (6 pavillons), gynécologie et ophtalmologie sont établis sur un plateau (cote 181,50), auquel on accède par une rampe douce et qui permet de les desservir souterrainement par une galerie qui les réunit tous entre eux, celle-ci aboutissant également, mais de plain-pied, aux services généraux (cote 177,50), établis au niveau des rues de Montchat et Trarieux.

Des escaliers avec ascenseur permettent d'accéder de cette galerie aux rez-de-chaussée et étages des pavillons.

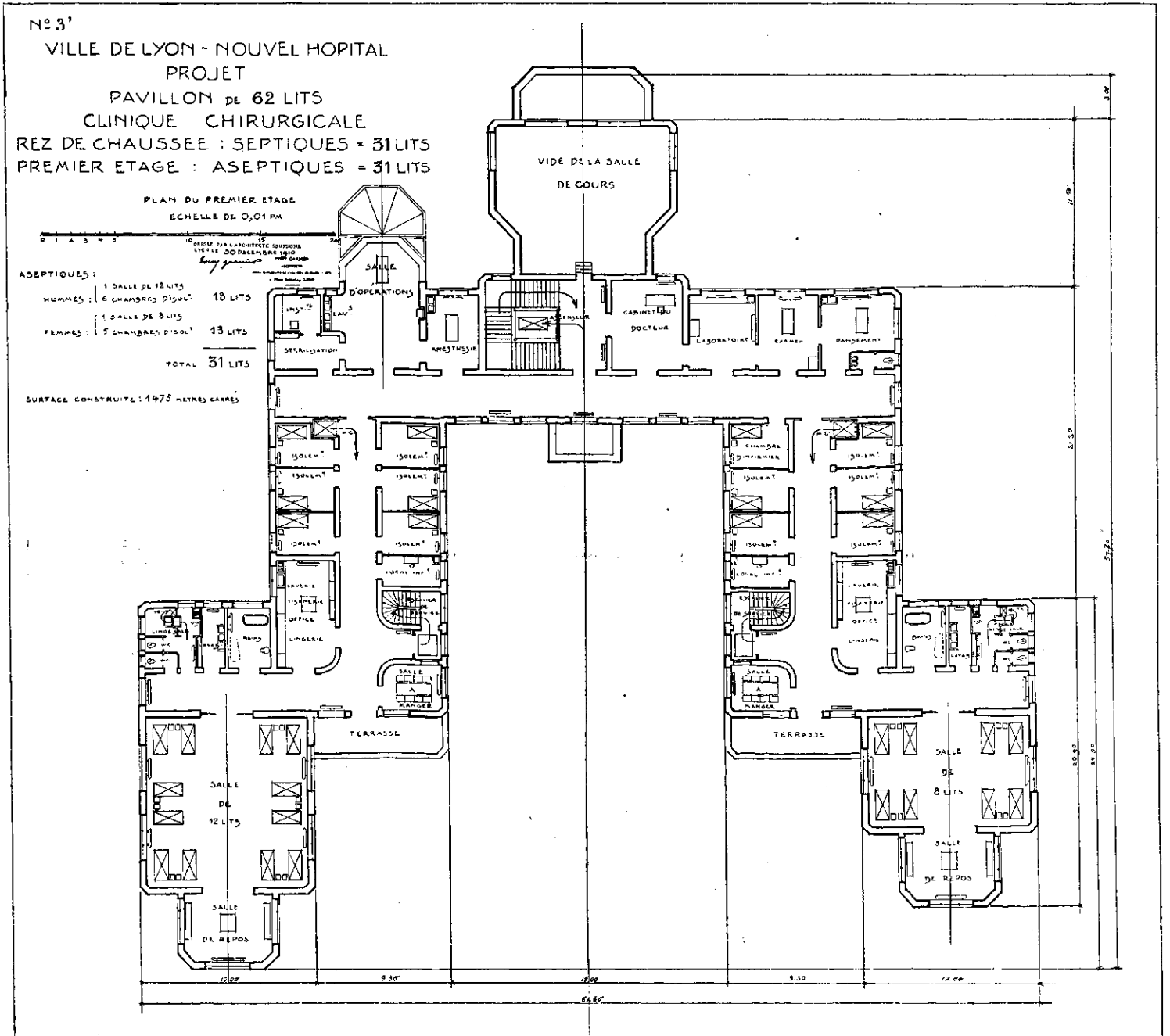
Quant au service de dermatologie et maladies des voies urinaires (en 9 du plan), pour permettre d'y accéder directement sans passer par l'intérieur de l'hôpital, il a été établi au niveau de la rue Trarieux, sur laquelle il a une entrée spéciale ; il est donc au niveau des services généraux, en contrebas du plateau des 13 pavillons énumérés ci-dessus.

Les pavillons d'hospitalisation sont uniformément composés d'un sous-sol, rez-de-chaussée, premier et deuxième étages ; dans le pavillon de dermatologie, le sous-sol, toutefois, devient

montée des Sables, à proximité de l'extrémité sud-est du terrain.

Ils sont établis en surélévation de 6 m. 50 au-dessus du plateau des 13 pavillons du groupement principal. Des jardins en glacis, avec escaliers, raccordent ces deux niveaux.

Les trois services d'hospitalisation énumérés au tableau ci-dessus sont accompagnés à l'entrée d'un bâtiment d'administration et du personnel et, sur la rue Claudia, de services de désinfection, d'autopsie et de dépôt des morts.



rez-de-chaussée, en suite de ce qui a été expliqué précédemment.

Les sous-sols sont affectés aux locaux d'installations de chauffage et laboratoires, ceux-ci avec salles de conférence pour les étudiants dans les pavillons comportant une clinique. La galerie d'intercommunication qui traverse tous les sous-sols dessert l'escalier avec ascenseur donnant accès aux rez-de-chaussée et premiers étages, ainsi qu'aux monte-charges desservant les services. Les deuxièmes étages, auxquels on accède par des escaliers ne descendant pas aux sous-sols, sont affectés à des chambres pour le logement du personnel.

PAVILLONS DES CONTAGIEUX. — On accède à ces services par la

SERVICES GÉNÉRAUX. — Le groupement des services généraux est établi au niveau des rues de Montchat et Trarieux.

Ceux-ci communiquent, au niveau de leur rez-de-chaussée, avec les pavillons d'hospitalisation, par la galerie d'intercommunication souterraine, à ces pavillons.

Ils se composent des pavillons suivants :

- N° 11 du plan. — Pavillon du personnel.
- N° 12 — Machines-Chaudières.
- N° 13 — Cuisines.
- N° 14 — Magasin général, lingerie, désinfection, matelasserie.
- N° 15 — Hydrothérapie, locaux de concours.

- N° 16 du plan. — *Pharmacie, physiothérapie.*
 N° 17 — *Dépôt des morts, convois, autopsie, anatomie.*
 N° 22 — *Garage d'automobiles.*

DESCRIPTION D'UN SERVICE DE CLINIQUE CHIRURGICALE. — Un service de clinique chirurgicale occupe la totalité d'un des pavillons 3 du plan.

Il comporte 62 lits, répartis de la façon suivante :

Au rez-de-chaussée, 31 lits de malades septiques, et, au premier étage, 31 lits de malades aseptiques. Chaque étage est divisé en service d'hommes, 18 lits, et service de femmes, 13 lits. Les 18 lits d'hommes sont répartis dans une salle de 12 lits et 6 isolément ; les 13 lits de femmes dans une salle de 8 lits et 5 isolément. Ces services d'hommes et de femmes possèdent chacun une entrée spéciale pour le public ; ils ont également chacun des services annexes tels que : office, laverie, réfectoire, bains, lavabos, lingerie, water-closets, linge sale, etc. Des escaliers desservent l'étage du personnel et sont au surplus affectés au public qui, de cette façon, n'a pas accès à l'escalier central, spécialement affecté au personnel médical. Cet escalier central, avec ascenseur, descend jusqu'au sous-sol relié à l'entrée par la galerie souterraine d'intercommunication.

Les services septiques, au rez-de-chaussée, et aseptiques, au premier étage, possèdent chacun, à leur étage respectif, des locaux opératoires composés de salles d'anesthésie, d'opération et de pansements avec locaux de stérilisation et d'instruments. Un cabinet de docteur est disposé au premier étage, et au rez-de-chaussée une salle d'examen avec attente, un local de radiographie et une chambre d'infirmier.

Les locaux d'enseignement se composent, au rez-de-chaussée, d'une salle de cours et dépendances et en sous-sol de laboratoires et d'une salle de conférence pour les étudiants.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Achèvement de la caserne de sapeurs-pompiers rue Rabelais.

L'accroissement important de l'effectif des sapeurs-pompiers de Lyon nécessite l'achèvement de la caserne de la rue Rabelais. Le projet, préparé par MM. F. Chevallet et E. Martin, architectes, 8, rue Constantine, à Lyon, prévoit la construction d'une seconde aile en retour avec cinq étages sur la rue Molière et quelques modifications à l'état actuel des bâtiments ; il a été tenu compte, dans la disposition et l'aménagement des logements, des progrès réalisés en matière d'hygiène des habitations depuis la construction de la première partie de la caserne. Les travaux seront mis en adjudication publique, à l'exception des 17^e, 18^e, 19^e, 20^e, 21^e, 22^e et 23^e lots, qui feront l'objet de traités de gré à gré ; ils comprennent :

1^{er} lot, terrassements et boisage, 8.020 fr. 25 ; 2^e lot, maçonnerie, 49.960 fr. 93 ; 3^e lot, pierre de taille dure, 20.769 fr. 90 ; 4^e lot, pierre de taille tendre, 29.928 francs ; 5^e lot, charpente en bois, 17.056 francs ; 6^e lot, ciments, carrelages, revêtements, 10.290 fr. 23 ; 7^e lot, menuiserie, 18.036 fr. 50 ; 8^e lot, parquets, 5.190 fr. 50 ; 9^e lot, serrurerie, gros fer, quincaillerie, 22.951 fr. 85 ; 10^e lot, plâtrerie, peinture, 14.928 fr. 25 ; 11^e lot, vitrerie, 689 fr. 95 ; 12^e lot, ferblanterie, zinguerie, plomberie, 3.331 fr. 15 ; 13^e lot, couverture en ardoise, 709 fr. 75 ; 14^e lot, fumisterie, 2.640 francs ; 15^e lot, marbrerie, 700 francs ; 16^e lot, abat-jour, 1.320 fr. 50 ; 17^e lot, chauffage à vapeur, 7.000 francs ; 18^e lot, éclairage électrique, 3.500 francs ; 19^e lot, cloisons en briques émaillées, 1.440 francs ; 20^e lot, sculpture, 850 francs ; 21^e lot, ciments ligneux, 400 francs ; 22^e lot, installation sanitaire, plomberie pour eau et gaz, 6.145 francs ; 23^e lot, papiers peints, 525 francs ; total, 226.383 fr. 76 ; imprévu, 10 %, 22.638 fr. 37 ; total, 249.021 fr. 37 ; honoraires d'architecte, 5 %, 12.451 fr. 11 ; total général, 261.473 fr. 24.

Hospices civils de Lyon.

Adjudication le mardi 26 août 1913, passage de l'Hôtel-Dieu, 56, à 14 heures, par-devant M^e Berger, notaire, demeurant rue Puits-Gaillot, 1, d'une parcelle de terrain située 85, rue Vauban, et 22, rue Amédée-Bonnet, masse n° 48 bis, aux Broteaux. Surface : 934 mètres carrés. — Mise à prix : 84.060 fr., soit 90 fr. le mètre carré. Le prix est payable : un quart comptant, le reste dans un délai de dix années. — Renseignements au Bureau des Domaines des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56.

Ouverture de voies d'accès au futur terrain de sports.

L'Administration municipale a décidé de doter la ville d'un établissement sportif modèle, dont l'ouverture coïnciderait avec l'Exposition de 1914. Son choix s'est porté sur de vastes terrains situés à 100 mètres à l'est de l'avenue de Saxe, entre le chemin des Ballonnières et l'avenue Leclerc. Ces terrains mesurent 200 mètres de largeur et 417 mètres environ de longueur ; leur superficie est d'environ 83.500 mètres carrés. Afin d'assurer convenablement la desserte du stade, deux rues parallèles de 20 mètres de largeur seraient ouvertes à l'est et à l'ouest du terrain, ce qui portera l'emplacement total nécessaire à 108.410 mètres carrés.

Les tailleurs de pierres-marbriers.

Nous avons reçu de la Chambre syndicale des Entrepreneurs la communication suivante :

En présence d'articles émanant de la Chambre syndicale des ouvriers tailleurs de pierres-marbriers, formulant la mise à l'index de certaines maisons sans fournir les motifs de ces mesures, les patrons marbriers croient devoir renseigner le public sur les raisons de leur résistance aux prétentions ouvrières. Celles-ci débutent par l'article suivant : « Tout patron s'engage à n'occuper que des ouvriers fédérés et syndiqués. »

Les patrons ont, plusieurs fois en deux années, accordé des augmentations, repos, etc., ils supportent des charges considérables : assurances, retraites, etc. ; on veut exiger, de plus, qu'ils apportent à la liberté du travail l'entrave la plus scandaleuse. Pénétrés et respectueux de cette liberté réciproque, qu'aucune corporation ne saurait aliéner, ils sont, encouragés par leur clientèle et par tous ceux mis au courant du différend, décidés à résister au Syndicat ouvrier jusqu'à l'abandon par lui de cette prétention, et ils lui laissent la pleine responsabilité des conséquences du conflit.

Nécrologie.

Mardi matin, ont eu lieu, en présence d'une assistance recueillie, les funérailles de M. Emmanuel MANIGOT, architecte à Lyon, décédé le 10 août, à l'âge de soixante-quatorze ans. D'une vieille famille lyonnaise, il fit ses études à l'École des Beaux-Arts de notre ville. Après avoir passé la majeure partie de sa carrière à Alger, où il collabora à de nombreux travaux, notamment au théâtre d'Alger et à l'hospice d'aliénés, il s'établit à Grasse jusqu'en 1895, époque à laquelle il revint dans sa ville natale. Elu membre correspondant de la Société Académique d'Architecture en 1891, il en devint membre titulaire en 1896.

La *Construction lyonnaise* adresse à sa famille et à la Société Académique l'expression de ses vives condoléances.

TRAVAUX DE LA RÉGION

PROJETÉS

OU DEVANT FAIRE L'OBJET D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

AIN. — La Ville de Trévoux a chargé M. Cuny, architecte, d'étudier un nouveau projet pour le service des eaux. — Le Conseil municipal de Châtillon-sur-Chalaronne a adopté un projet de 135.392 francs, établi par M. Cuny, architecte, pour la construction de l'hôtel de ville, de la salle des fêtes et du bureau des postes.

☛ **CÔTE-D'OR.** — L'Association des Sociétés de secours mutuels de *Dijon* (maison de la Mutualité) projette la construction d'un établissement de bains-douches populaires à tarif réduit.

☛ **DOUBS.** — M. Parrod, architecte à Pontarlier, a établi un projet, s'élevant à 5.250 francs, pour l'exécution des travaux suivants à la *Cluse-et-Mijoux* : réfection des murs de clôture de l'école de garçons, du chemin du dépôt des pompes et du jardin du presbytère. — M. Léon Richard, architecte à Pontarlier, a été chargé par la commune d'*Hôpitaux-Neufs* des améliorations et réparations aux abri-fontaines, dont la dépense est évaluée à 4.882 fr. 50. — M. Robbe, architecte aux *Hôpitaux-Neufs*, a dressé les plans suivants : établissement aux *Hôpitaux-Vieux* d'une conduite d'eau et d'un abreuvoir et couverture d'une citerne au Grand-Essart, dont le devis est de 8.190 francs, et construction à *Jougne* d'une salle de réunions, dont le devis est de 8.499 fr. 75. — D'après le projet de M. Rées, architecte à *Montbéliard*, la Ville va mettre en adjudication la construction d'une école de jeunes filles : 61.323 fr. 84, à val. 9.505 fr. 16, tot. 70.829 francs.

☛ **DRÔME.** — La Ville de *Montélimar* va faire exécuter les travaux suivants : aménagement d'immeubles en casernes, 71.000 francs ; construction d'une salle de gymnastique, 35.000 francs.

☛ **JURA.** — La Ville de *Dôle* a décidé de faire procéder au pavage de la Grande-Rue et du faubourg de Gray.

☛ **LOIRE.** — Prochainement, seront adjugés en dix lots, à *Saint-Etienne*, les travaux d'entretien des bâtiments communaux pour une période de quatre ans. — Le Conseil municipal de *Rive-de-Gier* a approuvé un nouveau projet établi par le service des Ponts et Chaussées pour la couverture du Guier ; il comporte, en outre, le remblayage du canal, où une canalisation serait établie ; le devis des dépenses s'élève à 550.000 francs. — Le Conseil municipal de *Saint-Julien-en-Jarret* a adopté les plans et devis dressés en vue de la reconstruction de la mairie, par M. Bressard, architecte départemental ; un emprunt de 100.000 francs sera contracté en vue de faire face à la dépense.

☛ **RHÔNE.** — M. Lanier, architecte à Lyon, a été chargé du projet de réparation et aménagements de bâtiments communaux à *Anse* ; le montant est de 6.408 fr. 24. — D'après les plans de M. Guy Desportes, architecte à Tarare, la commune de *Pontcharra-sur-Turdine* va faire procéder à la construction d'un groupe scolaire ; le montant des travaux prévus est de 80.000 francs.

☛ **SAÔNE-ET-LOIRE.** — La commune de *Montceau-les-Mines* va faire procéder à l'agrandissement de l'hôpital de Galuzot. — Une somme de 230.000 francs est affectée au *Creusot* à la construction d'un groupe scolaire, angle des rues de la Gare et des Fondateurs.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

8 Août 1913		DROITS D'ACCISE EN SUS les 100 kil	
Cuivre en lingots affine	195 »	200 »	»
— en planche rouge	235 »	240 »	»
— — jaune	205 »	210 »	»
Étain Banca en lingots	510 »	515 »	»
— Billiton et détroits en lingots	495 »	500 »	»
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumons	59 50	60 50	»
— ouvré : tuyaux et feuilles	67 »	68 »	»
Zinc refondu 2 ^e fusion	56 »	57 »	»
— laminé en feuilles. <i>Vieille Montagne</i>	77 »	78 »	»
— — <i>Autres marques</i>	76 »	77 »	»
Nickel brut pour fonderie	530 »	»	»
— laminé	700 »	»	»
Aluminium brut pour fonderie	260 »	»	»
— laminé	570 »	»	»
Fer laminé 1 ^{re} classe	23 »	25 50	»
Fer à double T. AO	22 50	23 »	»
Tôle ordinaire 3 millimètres et plus	23 »	24 50	»

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 26 Juillet au 7 Août 1913

- Cours Henri, 11.* Annexe. Propr., M. Chuzel-Durand, y demeurant. Arch., M. Pinet, rue Roux-Soignat, 8.
- Chemin de Tourvielle.* Maison. Propr., M^{me} Aubret, rue Gasparin, 15. Arch., M. Martinon, avenue de Saxe, 129.
- Chemin des Tournelles, 19.* Exhaussement. Propr., MM. Vulliod, Ancel et C^{ie} y demeurant. Entrepr., M. Pétavit, rue Créqui, 57.
- Chemin des Tournelles, 11.* Annexe. Propr., MM. Vulliod, Ancel et C^{ie}. Entrepr., M. Pétavit, rue de Créqui, 57.
- Chemin des Culattes, angle chemin Moutin-à-Vent.* Maison. Propr., M. Bernard, rue Paul Bert, 109. Arch., M. Curpy, rue de l'Hôtel-de-Ville, 64.
- Rue Julie, 19.* Maison. Propr., M. Meyziat, rue Julie, 15. Arch., M. Paleiron, avenue Félix-Faure, 161.
- Rue Trarieux, 47.* Deux remises. Propr., M. Carron y demeurant. Entrepr., M. Masson-Tardieu, place du Pont, 13.
- Rue Jean-Quitout, 8.* Exhaussement. Propr., M. Gollion, place des Maisons-Neuves, 13, Villeurbanne.
- Chemin de Saint-Priest.* Maison. Propr., M. Petitdemange, rue de l'Abondance, 77.
- Rue Lamartine, 5.* Annexe. Propr., M. Bonfanty, audit lieu. Arch., M. Pinet, rue Roux-Soignat, 8.
- Chemin Saint-Priest, 45.* Hangar. Propr., Société des conserves Lenzbourg, audit lieu. Arch., MM. Robert et Chollat, rue de la Barre, 12.
- Quai des Etroits, 4.* Garage. Propr., M. Dailly, audit lieu.
- Petit chemin des Cures, 36.* Usine. Propr., M. Florent, avenue de Saxe, 34. Arch., M. Bernard, route de Vienne, 74.
- Rue Cavenne, 23.* Exhaussement d'un immeuble. Propr., M. Garnier, quai Claude-Bernard, 3. Arch., M. Payet, cours Gambetta, 21.
- Avenue Félix-Faure, 101.* Exhaussement d'un immeuble. Propr., M. Neyron, audit lieu. Arch., M. Boulud, rue Emile-Zola, 1.
- Chemin des Culattes, 145.* Ecurie. Propr., M. Descœur, audit lieu.
- Chemin des Ballonniers, 16.* Ecurie et remise. Propr., M. Jallat, audit lieu.
- Rue Berjon, 24.* Ecurie et hangar. Propr., M. Duchez, rue de la Claire, 28.
- Rue Valensaut.* Exhaussement d'une maison. Propr., M. Berger, audit lieu.
- Avenue Berthelot, 152.* Hangars. Propr., M. Faure, audit lieu.
- Chemin de Francheville, 32.* Entrepôts. Propr., M. Fumat, y demeurant. Entrepr., M. Faure, chemin de la Demi-Lune, 16.
- Chemin Pré-Gaudry, 41.* Hangars. Propr., Société des Câbles électriques, y demeurant. Arch., M. Bernard, route de Vienne, 74.
- Chemin de Villon, 69.* Maison. Propr., M. Laurent, y demeurant. Arch., M. Boulud, rue Emile Zola, 1.
- Impasse des Quatre-Maisons, 5-7.* Usine. Propr., M. Vialle, route d'Heyrieu, 93.
- Chemin Feuillat, 39 bis.* Exhaussement d'une maison. Propr., M. Aubert, y demeurant. Arch., M. Paleiron, avenue Félix-Faure, 161.
- Cours Vitton, 85.* Magasins et entrepôt. Propr., M. Billoud, y demeurant.

RÉSULTATS D'ADJUDICATION

- Allier.** — 29 juin. — *Mairie de Bourbon-l'Archambault.* — Reconstruction de l'hospice thermal. — 2^e lot. Carrelage Montat, 16.387 fr. 82. Adjud., M. Dumont, à Bourbon, 7 p. 100 de rabais. — 7^e lot. Menuiserie. Montant, 7.923 fr. 96. Adjud., M. Blanc, à Cerilly, 17,25 p. 100 de rabais. — 8^e lot. Serrurerie. Montant, 7.105 fr. Adjud., M. Brasier, à Moulins, 16 p. 100 de rabais. — 9^e lot. Plâtrerie, peinture, vitrerie. Montant, 19.234 fr. 50. Adjud., Société des ouvriers peintres, à Montluçon, 28,50 p. 100 de rabais. — 10^e lot. Installation des bains, plomberie. Montant, 8.152 fr. Adjud., Société des ouvriers plombiers-zingueurs, à Moulins, 27 p. 100 de rabais.
- Alpes-Maritimes.** — 30 juin. — *Mairie de Nice.* — Ouverture des rues Smolett et Georges-Ville et aménagement d'une partie de la rue Pellegrini, dans la propriété des hoirs Georges-Ville au quartier de Riquier. Montant, 28.000 fr. Adjud., M. Bernardin Martinot, à Nice, 5 p. 100 de rabais.
- Gard.** — 29 juin. — *Mairie de Cappelle-Masmolène.* — Chemin vicinal ordinaire n° 1, de la Capelle à Uzès. Construction entre la terre Drome et le chemin de grande communication n° 53. Montant, 11.900 fr. Adjud., M. Leon Richard, à Remoulins, prix du devis.
- Isère.** — 10 juillet. — *Mairie de Moidieu.* — Chemin vicinal du Vernéa. Rectification. Montant, 12.400 fr. Non adjugé.
- Isère.** — 6 juillet. — *Mairie de Laval.* — Chemin vicinal n° 9, de Planeysard à Vaugelas. Construction. Montant, 12.500 fr. Soumissionnaires : MM. Gros-Bonnivard, 1 p. 100. — Grassiana, 2 p. 100. — Serratrice, 2 p. 100.

— Grandmaison, 2 p. 100. — Foscale, 2 p. 100. — Adjud., M. Maurice, à Saint-Martin-de-la-Cluze, 3 p. 100 de rabais.

Loire. — 6 juillet. — *Mairie du Cervières.* — Construction d'une école avec mairie. Montant, 17.445 fr. 75. Soumissionnaires : M. Gottegata, 10 p. 100 d'augmentation. — M. Maisonneuve, prix du devis. — MM. Laurent, 2 p. 100. — Georges, 7 p. 100. — M. Duboisset, 10 p. 100. — Adjud., M. Verdier, à la Chamba, 10 p. 100 de rabais.

Savoie. — 7 juillet. — *Sous-préfecture de Moûtiers.* — Montgirod. Aménagement d'un groupe scolaire. Montant, 5.000 fr. Soumissionnaires : MM. Vietti, 6 p. 100. — Bianchetti, 5 p. 100. — Rubuffa, 1 p. 100. — Adj., M. Busa, à Aime, 6 p. 100 de rabais.

Savoie. — 10 juillet. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Travaux sur chemins vicinaux ordinaires. — 1^{er} lot. Saint-Sigismond. Construction. Montant, 1.980 fr. Soumissionnaires : MM. Basso François, 25 p. 100. — Basso Marius, 24 p. 100. — Basso Pierre, 26 p. 100. — Fontana, 6 p. 100. — Adjud., M. Agostinetti, à Saint-Sigismond, 35 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Bonvillard. Construction. Montant, 31.450 fr. Soumissionnaires : MM. Basso François, 6 p. 100. — Basso Marius, 5 p. 100. — Basso Pierre, 6 p. 100. — Fontana, 5 p. 100. — Zanolini, 5 p. 100. — Adjud., M. Croset, à Aiguebelle, 12 p. 100 de rabais.

Savoie. — 12 juillet. — *Préfecture.* — Route d'Evian-Thonon à Nice. Construction de murs. Montant, 51.500 fr. Adjud., M. Abate, à Bourg-Saint-Maurice, 7 p. 100 de rabais.

Vaucluse. — 6 juillet. — *Mairie de Mérimol.* — Construction d'une école enfantine. 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, charpente. Montant, 12.992 fr. 83. Non adjugé. — 2^e lot. Menuiserie, serrurerie, peinture et vitrerie. Montant, 2.621 fr. 12. Adjud., M. Joseph Pasquier, à Salon (Bouches-du-Rhône), 16 p. 100 de rabais.

Vaucluse. — 12 juillet. — *Préfecture.* — Route départementale n° 2, d'Avignon à Forcalquier. Réfection de caniveaux pavés, traverse de Monteux. Montant, 7.855 fr. Soumissionnaires : MM. Dupuis, Maleu, Vidal, prix du devis. Adjud., M. Dehaux, à Carpentras, 1 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Mercredi 20 août. — *Mairie de Lyon.* — Les travaux de consolidation du rocher du jardin des Chartreux étant terminés, l'Administration municipale met en vente les matériaux à provenir de la démolition des échafaudages ayant servi aux réparations. Ces matériaux comprennent approximativement 120 mètres cubes de bois et 950 kilogrammes de boulons. L'opération comportera, en outre du prix d'achat offert, le démontage, le colmatage des pièces de bois jusqu'à la voie publique la plus proche, le chargement et le transport, le tout aux frais, risques et périls de l'acquéreur. En conséquence, les entrepreneurs que cette affaire pourrait intéresser sont priés de faire parvenir leurs propositions sous pli cacheté à M. le Maire de Lyon, à l'hôtel de ville. — Les plis devront arriver au plus tard le 20 août 1913. Ils devront être adressés par la poste. L'enveloppe devra porter la suscription suivante : « A M. le Maire de Lyon, à l'hôtel de ville. Soumission pour l'achat des matériaux à provenir de la démolition de l'échafaudage du jardin des Chartreux. »

Rhône. — Jeudi 4 septembre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Atelier de construction de Lyon. Fourniture de 615 mètres carrés de chêne en planches échantillonnées de 30 millimètres et 240 mètres carrés de chêne en planches de 25 millimètres. — Les pièces nécessaires pour être admis à concourir devront parvenir au plus tard le 20 août 1913 (réunion de la Commission d'admission le 28 août, à 2 h. 1/2). — Réadjudication, s'il y a lieu, le 2 octobre, à 2 h. 1/2. — Les pièces nécessaires pour les candidats nouveaux devront être fournies au plus tard le 17 septembre (réunion de la Commission d'admission le 25 septembre, à 2 h. 1/2). — Renseignements à l'atelier de construction de Lyon, 2, rue Bichat.

Ardèche. — Samedi 23 août, 10 h. — *Préfecture.* — Gluiras. Chemin vicinal ordinaire n° 7, de Chervil à Extrémanieux : construction entre le chemin vicinal ordinaire n° 6 et le village d'Extrémanieux, sur 1.981 m. Montant, 35.578 fr. 41. A valoir, 2.421 fr. 59. Total, 38.000 fr. Cautionnement, 1.150 fr. Frais, 150 fr. — Renseignements à la préfecture.

Ardèche. — Dimanche 24 août, 9 h. 1/2. — *Mairie d'Alboussières.* — Construction d'une école mixte au hameau du Bois-de-l'Hubac. Montant, 12.883 fr. 40. Cautionnement, 640 fr. — Visa, trois jours au moins avant l'adjudication, par M. le Maire d'Alboussières et par M. Marcel Gallix, architecte à Tournon, auteur du projet. — Renseignements à la mairie et au bureau de l'auteur du projet.

Côte-d'Or. — Samedi 23 août, 2 h. — *Mairie de Dijon.* — Vente des matériaux à provenir de la démolition des immeubles en vue de l'élargissement de la rue du Château. Cautionnement, 500 fr. — Renseignements à la mairie.

Côte-d'Or. — Samedi 23 août, 2 h. — *Mairie de Dijon.* — Vente des matériaux à provenir de la démolition d'un immeuble situé à l'angle des rues Jeannin et Berlier. Cautionnement, 450 fr. — Renseignements à la mairie.

Côte-d'Or. — Dimanche 24 août, 2 h. — *Mairie de Mirebeau.* — Transformation du lavoir communal de la rue des Moulins en lavoir à crémaillère avec plancher mobile. Montant, 3.706 fr. 93. — Renseignements à la mairie.

Côte-d'Or. — Lundi 25 août, 2 h. 1/2. — *Préfecture.* — Chemin de grande communication n° 25, de Pont-d'Ouche à Mirebeau et à Port-Saint-Pierre : rechargement extraordinaire de la chaussée empierrée entre les

points 37 k. 200 et 38 k. 200, sur le territoire de la commune de Genlis. Montant, 7.950 fr. Cautionnement, 210 fr. — Renseignements à la préfecture et dans les bureaux de l'agent voyer en chef, 38, rue du Château, à Dijon.

Doubs. — Jeudi 21 août, 11 h. — *Sous-préfecture de Montbéliard.* — 1^{er} Fontenelles. Réparation au chalet de fromagerie. Montant, 3.871 fr. 35. Cautionnement, 140 fr. — Auteur du projet, M. Painchaux, architecte à Besançon. — 2^e Sochaux. Construction d'une école primaire avec logements de maîtres. — Auteur du projet, M. Eugène Réess, architecte à Montbéliard. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie, plâtrerie, ferronnerie, clôtures, aménagements des chemins, égouts. Montant, 28.866 fr. 77. Cautionnement, 960 fr. — 2^e lot. Charpente, escaliers, planchers, menuiserie, quincaillerie, vitrerie. Montant, 18.635 fr. 82. Cautionnement, 620 fr. — 3^e lot. Couverture, zinguerie, plomberie, eau potable. Montant, 5.717 fr. 75. Cautionnement, 200 fr. — 4^e lot. Peinture, tenture. Montant, 3.182 fr. 50. Cautionnement, 130 fr. — Renseignements à la sous-préfecture.

Drôme. — Samedi 30 août, 2 h. — *Mairie de Die.* — Construction d'une école primaire supérieure de garçons. — Terrassements. Montant, 2.342 fr. 05. — Maçonnerie et plâtrerie. Montant, 50.964 fr. 60. — Charpente et couverture. Montant, 16.037 fr. 86. — Menuiserie. Montant, 15.753 fr. 09. — Vitrerie, peinture et tenture. Montant, 3.641 fr. 50. — Ferronnerie, zinguerie et fontes. Montant, 1.820 fr. — Ferronnerie, quincaillerie. Montant, 16.786 fr. 02. Mobilier. Montant, 1.091 fr. — Travaux divers. Montant, 11.420 fr. 40. — Total, 119.856 fr. 52. Cautionnement 4.500 fr. — Les fournitures et ouvrages divers compris dans le mobilier et les travaux divers sont réservés et feront l'objet d'un traité spécial en cours des travaux. — Les soumissions devront parvenir par lettre recommandée ou être déposées à la mairie, au plus tard la veille de l'adjudication, avant 5 heures du soir. — Un minimum de rabais sera fixé. — Renseignements à la mairie et chez M. Edouard Brunet, architecte à Valence, 10, rue Dauphine.

Drôme. — Mercredi 3 septembre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Valence.* — Travaux de peinture des façades en ciment et des boisées extérieures du théâtre municipal. Montant, 3.400 fr. Cautionnement, 200 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'architecte voyer, directeur des travaux. — Renseignements dans les bureaux de M. l'Architecte voyer.

Gard. — Mardi 26 août, 10 h. — *Mairie d'Aramon.* — Chemin vicinal ordinaire n° 7 : fourniture de pierres cassées à 0,07 et de sable du Rhône. Montant, 1.850 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par l'agent voyer cantonal de Beaucaire. — Renseignements à la mairie.

Gard. — Mercredi 3 septembre, 3 h. — *Mairie de Nîmes.* — Travaux de construction d'un nouvel hôpital. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonnerie et charpente, en un seul lot. — 1^{re} partie. Pavillons à construire sous la direction de M. Raphel, architecte. Montant, 219.936 fr. 27. — 2^e partie. Pavillons à construire sous la direction de M. Arnaud, architecte. Montant, 185.706 fr. 41. — 3^e partie. Pavillons à construire sous la direction de M. Teissier, architecte. Montant, 122.190 fr. 99. — Total, 527.833 fr. 67. Cautionnement, 26.391 fr. 68. — 2^e lot. Plâtrerie. — 2^e partie. Montant, 28.439 fr. 44. Cautionnement, 1.421 fr. 97. — 3^e lot. Plâtrerie. — 3^e partie. Montant, 13.905 fr. 71. Cautionnement, 695 fr. 28. — 4^e lot. Serrurerie et quincaillerie. — 2^e partie. Montant, 36.473 fr. 09. Cautionnement, 1.823 fr. 65. — 5^e lot. Carrelages de toutes natures, en un seul lot. — 1^{re} partie. Montant, 3.348 fr. — 2^e partie. Montant, 4.945 fr. 31. — 3^e partie. Montant, 16.397 fr. 62. — Total, 24.690 fr. 93. Cautionnement, 1.234 fr. 54. — Demandes d'admission dix jours avant l'adjudication. — Les soumissions devront parvenir à M. le Maire, avant le 26 août, sous pli recommandé. — Renseignements chez M. Raphel, 36, rue Clérisseau ; M. Arnaud, 68, rue Nationale, et M. Teissier, 9, rue de la Lampèze, à Nîmes.

Hautes-Alpes. — Samedi 30 août, 10 h. — *Préfecture.* — Travaux d'assainissement de la ville de Saint-Bonnet. Montant, 115.101 fr. 45. A valoir, 11.518 fr. 55. Total, 126.620 fr. Cautionnement provisoire, 1.500 fr.; 3.000 fr. — Visa, dix jours avant l'adjudication, par M. Meizel, agent voyer cantonal à Saint-Bonnet. — Renseignements à la préfecture.

Haute-Savoie. — Jeudi 28 août, 10 h. — *Sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois.* — Vanzay. Translation du cimetière. Montant, 5.900 fr. Cautionnement, 300 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. Jourdan, architecte à Usinens. — Les soumissions devront être déposées au plus tard la veille de l'adjudication, avant 5 heures du soir. — Renseignements à la sous-préfecture.

Haute-Savoie. — Vendredi 29 août, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Gray.* — 1^{er} lot. Champvans. Réfection du pavage et du dallage entourant la fontaine et le lavoir. Montant 663 fr. 66. Frais, 27 fr. 15. Auteur du projet, M. Chauvelot, à Gray. — 2^e lot. Fahy-les-Autrey. Réparations à la mairie et à l'école. Montant, 1.024 fr. 15. Cautionnement, 50 fr. Frais, 48 fr. 35. Auteur du projet, M. Rouch-Blondel, à Gray. — 3^e lot. Grandecourt. Chemin vicinal ordinaire n° 2, de Grandecourt à Vanne : construction de demi-voies pavées avec bordures dans la traverse du village. Montant, 4.622 fr. 50. Cautionnement, 170 fr. Frais, 63 fr. 70. — 4^e lot. Sainte-Reine. Chemin vicinal ordinaire n° 3, de Sainte-Reine au chemin de grande communication n° 5 : construction entre la ferme « les Groschènes » et la ligne n° 5, sur 1.171 m. 30. Montant, 22.931 fr. 02. Cautionnement, 700 fr. Frais, 163 fr. 40. Auteur des deux projets ci-dessus : le Service vicinal. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par les auteurs des projets. — Renseignements à la sous-préfecture.

Isère. — Samedi 23 août, 2 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Vienne.* — Construction d'un pont sur le torrent du Suzou, chemin de grande communication n° 37, de Pommier à Auberives. — Renseignements à la sous-préfecture.

Isère. — Dimanche 24 août, 11 h. — *Mairie de Saint-Maurice-en-*

Trièves. — Alimentation en eau potable. Montant, 32.000 fr. Cautionnement, 2.000 fr. — Renseignements à la mairie ou dans les bureaux de MM. Demarigny et Coutavoz, architectes à Grenoble, boulevard Gambetta, 14.

Isère. — Dimanche 24 août, 2 h. — *Mairie de Tignieu-Jamezieu.* — Construction d'un groupe scolaire et d'une mairie. Montant, 46.500 fr. Cautionnement, 2.000 fr. — Visa, par M. Beau, architecte à Bourgoin, trois jours avant l'adjudication. — Renseignements à la mairie et chez l'architecte.

Jura. — Jeudi 28 août, 14 h. — *Préfecture.* — Commune de Macornay. Construction d'un préau. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Billet, architecte à Lons-le-Saunier. Montant, 2.767 fr. 07. A valoir, 264 fr. 51. Cautionnement, 80 fr. — Commune de Poids-de-Fiole. Réparations à la mairie. Travaux évalués par le devis estimatif de M. Camus, architecte à Lons-le-Saunier. Montant, 3.267 fr. 91. A valoir, 386 fr. 02. Cautionnement, 100 fr. — Les devis des travaux, les pièces des projets et le cahier des charges de l'entreprise sont déposés à la Préfecture (2^e division), où chacun pourra en prendre communication tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Loire. — Jeudi 28 août, 2 h. 1/2. — *Mairie de Rive-de-Gier.* — Travaux d'entretien et fournitures de matériaux pour les chaussées pavées et empierrées pendant trois années, à courir du 1^{er} septembre 1913. Cautionnement, 400 fr. — Visa, huit jours au moins avant l'adjudication, par l'architecte voyer. — Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Samedi 30 août, 11 h. — *Mairie de Charolles.* — Aménagement du nouveau champ de foire. Montant, 60.226 fr. 10. Cautionnement, 3.000 fr. — Auteur du projet, M. Jourdiar, architecte. Les soumissions devront être déposées la veille de l'adjudication, avant 5 heures. — Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — Lundi 1^{er} septembre, à 2 h. du soir. — *Salle des adjudications de la sous-préfecture de Louhans.* — Adjudication de travaux. — 1^{er} lot. Chemin de grande communication de Cuiseux à Saint-Trivier-de-Courtes. Commune de Cuiseux. Reconstruction d'un mur de soutènement et établissement d'un garde-corps du côté gauche au point 2 k. 360. Montant, 1.733 fr. 90. A valoir, 166 fr. 10. Total, 1.900 fr. Cautionnement, 60 fr. — 2^e lot. Chemin de grande communication de Louhans à Pont-de-Vaux. Commune de Montpont. Réparation du pont de la Rigaudière, sur le Souchon. Montant, 2.643 fr. 72. A valoir, 336 fr. 28. Total, 3.000 fr. Cautionnement, 90 fr. — 3^e lot. Chemin de grande communication de Chalon-sur-Saône à Lons-le-Saunier. Commune de Thurey. Reconstruction partielle du pont sur la rivière le Ténarre au point 17 k. 145. Montant, 1.331 fr. 16. A valoir, 168 fr. 84. Total, 1.500 fr. Caut. 40 fr. — On devra mettre la soumission sous une enveloppe séparée portant indication des ouvrages soumissionnés; l'acte de cautionnement sera mis, ainsi que la soumission cachetée, sous une seconde enveloppe indiquant également les travaux soumissionnés. — Aucun paquet ne devra renfermer deux soumissions, comme aussi la même soumission ne pourra contenir d'offres pour deux lots séparés. — Les concurrents pourront faire parvenir leurs soumissions, avec les pièces mentionnées ci-dessus, par lettre recommandée, au sous-préfet, avant le jour de l'adjudication. Cette lettre recommandée devra porter extérieurement une mention indiquant la nature du contenu et avertissant qu'elle ne doit pas être ouverte avant l'adjudication. — Les lettres chargées ainsi parvenues au sous-préfet seront déposées par lui dans la boîte placée à la sous-préfecture et dans laquelle les concurrents pourront également déposer leurs soumissions jusqu'au samedi 30 août, à 5 heures du soir.

Savoie. — Samedi 23 août, 11 h. — *Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne.* — Saint-Sorlin-d'Arves. Construction d'une école enfantine. Montant, 16.300 fr. Cautionnement, 750 fr. Frais, 316 fr. — Visa, dix jours au moins avant l'adjudication, par M. Coche, architecte, auteur du projet, à Albertville. — Renseignements à la sous-préfecture.

Var. — Dimanche 24 août, 10 h. — *Mairie de Brignoles.* — Hôpital-hospice de Brignoles. Construction d'un pavillon annexe et établissement de clôtures. Montant, 8.350 fr. Cautionnement, 100 fr. — Renseignements à la mairie.

Vaucluse. — 29 août, 10 h. 1/2. — *Mairie de Bédarrides.* — Entretien des chemins vicinaux ordinaires de la commune de Bédarrides pendant les années 1913 à 1918. Montant, 2.133 fr. 40. Cautionnement, 100 fr. — Visa, huit jours avant l'adjudication, par M. l'Agent voyer cantonal — Renseignements à la mairie.

SPECTACLES

OLYMPIA Le sensationnel spectacle de l'Olympia continue à attirer la foule. Dernières de l'inimitable Boucot; de la Criola; de la troupe Ballaguer; de la belle Frasquita et son trio de gymnastes; des Valente; du trio Albert; de Manon Olva, chanteuse comique.

CINÉMA PATHÉ-GROLÉE (6, rue Grôlée). — Tous les jours, matinée enfantine de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2. Deux grandes séances, à 3 h. 1/2 et 5 heures. Tous les vendredis, changement de programme. Films en couleurs. Pathé-Journal. Entrée permanente. Soirée de 8 h. 1/2 à 11 heures. Orchestre.

TOUR MÉTALLIQUE DE FOURVIÈRE Ascenseur fonctionnant toute la journée, prix : 1 franc. — Magnifique panorama sur la ville, les monts d'Or et les Alpes.

L'Imprimeur-Gérant: A. REY.

Lyon — Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil. — 05361

VICTOR DUPRÉ

Rue Tronchet, 69, LYON

FABRIQUE D'ABAT-JOUR

POSE DE CORDES, FOURNITURE DE LAMES ET BATONS

Réparations à prix très réduits

VENTE DE STORES

ORDINAIRES ET FANTAISIE

Store vert ordinaire, monté et placé depuis 2 francs le mètre carré

Spécialité de stores coutil monture italienne

ABAT-JOUR D'OCCASION A VENDRE

Prix exceptionnels de Bon Marché

Cette rue de l'Hôtel-de-Ville, 29

Vient de paraître

LE

MANUEL DE DRESSAGE

DES CHIENS

DE POLICE

Par Rob. GERSBACH

Traduit de l'Allemand par Daniel ELMER

Président du Dobermann-Club

Ce livre, édité par l'Agence Fournier est le plus complet de tous les Manuels de dressage et rendra de grands services aux propriétaires de chiens.

En vente dans les bureaux de l'Agence Fournier, 14, rue Confort, à Lyon, et dans ses succursales, au prix de 3 fr. 50, et par la poste, 4 fr.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

Ardoises, Tuiles, Briques, Poterie & Sable.

ARDOISES pour, toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt: J. GUILHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisiers d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries, Plâtres, Chaux, Ciments, tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises. Appareils sanitaires

Peinture & Plâtrerie

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries, chaux, ciments, Ardoises, Appareils sanitaires.

Ciments, Chaux, Plâtre, Bitume & Pavés

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble, Chaux et plâtres. Entrepôt général des Tuileries. Appareils sanitaires.

Granits

ARCHITECTES, ENTREPRENEURS, demandez vos travaux en Granit ordinaire ou de luxe à KAGA et C^o, 6, rue Nouvelle, Paris (IX^e), seul concessionnaire des Carrières de Granit Antique de Bourgogne

Céramique

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants Jean Claude PROST, succés, à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence etc. — Succursale à St-Etienne, rue de la Préfecture, 22.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries, Plâtres, Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises. Appareils sanitaires.

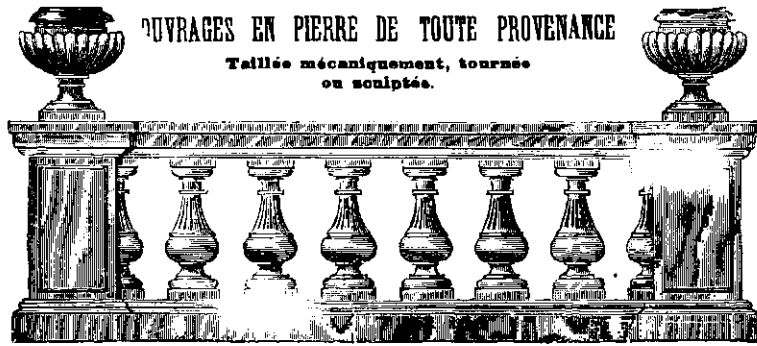
F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGE MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES

à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillés mécaniquement, tournés
ou sculptés.

Envoi franco de l'Album

COFFRES-FORTS BAUCHE

INCOMBUSTIBLES, INCROCHETABLES, IMPERFORABLES
Résistant aux effractions modernes

Seule Succursale à LYON : 7, Rue Président-Carnot
CATALOGUE FRANCO

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE

11, Rue de la Corderie, LYON-VAISE

CIMENTS. — CHAUX HYDRAULIQUES. — PLATRES. — LATTES.
BRIQUES. — PLATRES DE PARIS. — DALLES EN CIMENT
TUYAUX GRÈS ET POTERIE
TUILES, marques "BOURGOGNE SUPÉRIEURE" et "CHARAVAY"

CHAUFFAGE HYGIÉNIQUE

PAR L'EAU CHAUDE ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION
pour CHATEAUX, HOTELS, HABITATIONS, SERRES

Ancienne Maison DREVET & Fils, Constructeurs

L. DROGOZ, Successeur

LYON — 63, Rue de la Vilette — LYON

LA REPRODUCTION INSTANTANÉE DE PLANS & DESSINS

Procédé DOREL, de Paris
Traits noirs et couleurs sur fond blanc (papier et toile à calquer, Canson, Wathman) d'après calques
à l'encre de Chine. **ACHARD & C^{IE}** 3, rue Fénelon — LYON — Téléph. 37.72

ABONNEMENT ET PUBLICITÉ SANS FRAIS

A l'Agence Fournier, 14, rue Confort, LYON

Chauffage Central AU GAZ

CHAUDIÈRE "RAMASSOT"

Brevetée S. G. D. G. (France et Etranger)

La plus haute récompense de la Société technique
de l'Industrie du Gaz en France
(Congrès du Gaz, Paris 1910)
Médaille d'Or, Exposition de Bruxelles 1910

J. VISSEUX

87, 88, 89, Quai Pierre-Scize

LYON

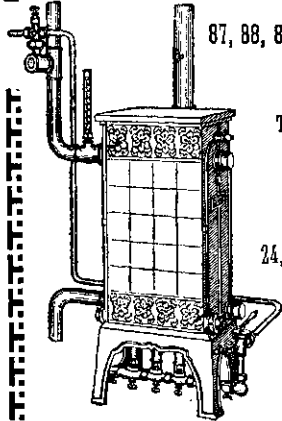
Téléphone 25.51
25.52

Maison à PARIS

24, rue des Petites-Ecuries

Téléph. 162.76

Renseignements
et
Notices sur demandes



NOMBREUSES RÉFÉRENCES FRANCE & ÉTRANGER

MODES

à céder cause santé

Excellent fonds très bien
situé à Saint-Etienne

Affaire très sérieuse et très avantageuse

Ecrire : AGENCE FOURNIER, LYON
N° 543

Les Célèbres
REVÊTEMENTS
JOSZ
CRÉÉS EN 1885



Métal-émail malléable
pour murs et plafonds

DÉCORATIF, HYGIÉNIQUE
LAVABLE, DURABLE
INALTÉRABLE

Pour salles bains, toilettes,
cuisines, W.-C., vestibules,
salles machines, cabines na-
vires et hôpitaux, etc.

INSTALLATION MODERNE DE MAGASINS
Economie sur Faïences, Marbres, etc., 30 à 75 %.

FOURNISSEUR : Etat, Marine, Guerre, Assis-
tance publique, Chemins de fer P.-L.-M., P.-O.,
Génie Militaire, Ministères, Hospices Civils et
Militaires, C^{ie} Transatlantiques, Banques, etc.
100.000 Installations en France

HORS CONCOURS
5 GRANDS PRIX
28 MÉDAILLES OR

26 Années de Références
Envoi de Catalogues franco sur demande
16, RUE RÉPUBLIQUE - LYON - Tél. 61-17
(SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS)